

Programme de la formation

Intitulé	<u>INITIATION à la CONSTRUCTION PAYSAGERE</u>
Objectifs généraux	Réaliser des travaux de mise en place en maçonnerie paysagère
Capacités visées	Effectuer des circulations, des surfaces revêtues et des maçonneries diverses (terrasses, escaliers, gradines, murets...) dans un souci de respect du développement durable.
Public et pré-requis	Salariés professionnels des espaces verts, agents de collectivités locales.
durée Dates prévisionnelles,	Le 5 mai 2017 (1 jour, 7h)
Lieu	CFPPA de Saint-Rémy de Provence Avenue Edouard HERRIOT 13210 Saint-Rémy de Provence.
Responsable de la formation	Didier GUERIN Tel : 04.32.62.01.61 Mèl : didier.guerin1@educagri.fr
Intervenants	Jean-Gilles CHENU, enseignant en baccalauréat professionnel Aménagements paysagers
Coût par personne	105€
Modalités particulières	Se munir de sa tenue de travail et de ses équipements de protection individuelle.
Sanction de la formation	Attestation de formation

Lors de l'inscription, un recueil des attentes des participants est réalisé afin d'adapter le programme de la formation aux besoins des stagiaires et de leurs entreprises en tenant compte des acquis des participants.

Le programme est explicité en début de session à l'ensemble des participants et est éventuellement de nouveau adapté.

INITIATION à la CONSTRUCTION PAYSAGERE

Date, horaires et lieu	Objectifs pédagogiques de la séquence	Durée	Contenus	Méthodes pédagogiques et moyens matériels	Moyens d'encadrement
Jour 1 8h30 –8h45 CFPPA de St-Rémy de Pce	Se présenter, exprimer ses attentes.	15 min	Présentation de l'intervenant, du directeur du centre. Présentation des stagiaires, recueil de leurs attentes. Présentation du programme, adaptation du programme aux attentes des participants.	Questionnement. Présentation croisée.	JG CHENU formateur. Didier GUERIN, responsable de la formation.
Jour 1 8h45–9h45 Atelier CFPPA de St-Rémy de Pce	Connaitre des notions de constructions paysagères	1h15	Choix et qualités des matériaux, appareillage, technique esthétique de pose...	Apports de contenus Partages de pratiques Supports papiers Visite in situ (point P, jardins...)	JG CHENU formateur
Jour 1 9h45—16h30 Atelier CFPPA de St-Rémy de Pce	Mettre en place des constructions en adoptant des techniques appropriées	5h	Réaliser des aménagements paysagers en binôme à partir d'un plan ou d'une coupe technique	Pratiques professionnelles sur plate forme paysagère	JG CHENU formateur
Jour 1 16h30 – 17h00	Evaluer la formation.	30 min.	Bilan et échanges oraux afin de mettre en avant les points positifs de la formation et les points à améliorer.	Questionnement oral. Expression libre des stagiaires et de l'intervenant.	JG CHENU formateur Didier GUERIN, responsable de la formation.